

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE CALAIS
VILLE DE GUINES

N°26/065

ARRETE DU MAIRE

ADMINISTRATION GENERALE : - *Délégation de fonctions et de signature à
Madame Patricia GREVIN, 8^{ème} Adjointe au Maire*

Nous, Eric BUY, Maire de Guînes,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, à des membres du Conseil Municipal,
Vu la délibération n°4 du 21 mars 2026 relative à l'élection des Adjointes au Maire,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité

ARRETONS

Article 1 : - Madame Patricia GREVIN, 8^{ème} Adjointe, est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité les fonctions du Maire, dans les domaines de l'Education et de la Jeunesse et notamment la mise en œuvre et le suivi de la politique scolaire et notamment la carte scolaire, la conduite des activités périscolaires, la politique de loisir des jeunes, la restauration scolaire et l'enseignement privé.

Article 2 : - Pour mener à bien sa mission, l'intéressée est autorisée à signer en notre lieu et place tous les actes relatifs à sa délégation, dont les marchés à procédure adaptée, dans les limites fixées par la délibération du 21 mars 2026.

Article 4 : - En cas d'empêchement ou d'absence, Madame Julie MATTE, suppléera sa collègue, dans tous les domaines délégués que ce soit pour les fonctions ou la signature.

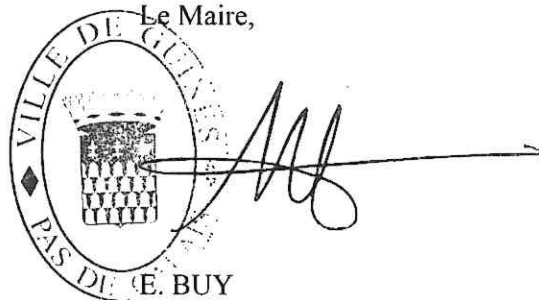
Article 3 : - L'Adjoint délégué a commencé effectivement à exercer les fonctions susvisées le 21 mars 2026.

Article 5 : - Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Calais et notifiée aux l'intéressées.

Fait à Guînes, le 24 mars 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,



The image shows the official seal of the Municipality of Guînes, Pas-de-Calais. The seal is circular and contains the text 'VILLE DE GUINES' at the top and 'PAS DE CALAIS' at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a crown on top of a shield with a checkered pattern. Below the seal, there is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'E. BUY'. A horizontal line extends from the end of the signature to the right.

Accusé de réception en préfecture
062-216203976-20260324-26-065-A1
Date de télétransmission : 25/03/2026
Date de réception préfecture : 25/03/2026